

# TALIA®

PLAST

## PINCE-BORDURE LATÉRALE 400

Réf. 40 19 17

FR | Notice d'utilisation



Retrouvez la fiche  
produit et la vidéo :



## Table des matières

<b>1. Sécurité</b>	<b>3</b>
1.1 Signalisation de sécurité	3
1.2 Règles de sécurité générale	4
1.3 Sécurité en cours de fonctionnement	5
<b>2. Description générale</b>	<b>6</b>
2.1 Description	6
2.2 Description graphique (schémas, plans, ...)	6
2.3 Utilisations prévues	6
2.4 Utilisations interdites	8
2.5 Spécifications techniques	8
<b>3. Transport, manutention et stockage</b>	<b>9</b>
3.1 Transport	9
3.2 Manutention manuelle	9
3.3 Stockage	9
<b>4. Installation</b>	<b>10</b>
<b>5. Réglages</b>	<b>11</b>
<b>6. Fonctionnement</b>	<b>12</b>
6.1 Contrôles préalables à l'utilisation	12
6.2 Fonctionnement de l'appareil	12
<b>7. Inspection, essais et maintenance</b>	<b>13</b>
7.1 Inspection avant chaque utilisation	13
7.2 Essais fonctionnels périodiques	13
7.3 Maintenance préventive	13
7.4 Liste des pièces d'usures	14
7.5 Inspection annuelle et registre de suivi	14
<b>8. Nettoyage</b>	<b>14</b>
8.1 Fréquence	14
8.2 Méthodes recommandées	14
8.3 Points de vigilance	14
<b>9. Recherche de défauts/pannes et réparations</b>	<b>15</b>
9.1 Signes de dysfonctionnement à surveiller	15
9.2 Comportement en cas de défaut constaté	15
9.3 Réparations	15
<b>10. Mise hors service, démontage et mise au rebut</b>	<b>16</b>
10.1 Mise hors service	16
10.2 Mise au rebut	16
10.3 Respect de l'environnement	16

# 1. Sécurité

## 1.1 Signalisation de sécurité

Les symboles et pictogrammes apposés sur la **PINCE-BORDURE LATÉRALE** indiquent les règles de sécurité applicables à son utilisation. Ils sont classés en trois catégories : **INTERDICTION**, **AVERTISSEMENT** et **OBLIGATION**. Chaque consigne doit être strictement respectée durant l'ensemble du cycle d'utilisation de l'équipement.

SYMBOLE	TYPE	SIGNIFICATION / DESCRIPTION
	<b>INTERDICTION</b>	Ne jamais se placer sous une charge suspendue. En cas de rupture ou de défaillance, la chute de la charge présente un risque mortel.
	<b>INTERDICTION</b>	Interdiction de saisir des produits coniques : risque de glissement ou de chute.
	<b>INTERDICTION</b>	Interdiction de saisir la pièce en dehors de son centre de gravité : levage instable, risque de chute.
	<b>AVERTISSEMENT</b>	ATTENTION : Risque d'écrasement de mains et ou doigts.
	<b>OBLIGATION</b>	Avant utilisation chaque opérateur doit avoir lu et assimilé la notice d'instructions de l'appareil, ainsi que les règles de sécurité.
	<b>OBLIGATION</b>	Le guidage et le positionnement manuel de l'appareil sont uniquement autorisés en saisissant obligatoirement les poignées rouges prévues à cet effet.
	<b>OBLIGATION</b>	Le respect strict de la Charge Maximale Utile (CMU), telle qu'indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil, est obligatoire. Toute utilisation au-delà de cette limite constitue une non-conformité et représente un danger grave pour la sécurité.











### 1.2 Règles de sécurité générale

Le tableau ci-dessous présente les règles de sécurité générale permettant d'identifier les risques liés à l'environnement de travail lors de l'utilisation de l'appareil, ainsi que les avertissements et mesures de prévention correspondants.

SYMBÔLE	RISQUE	AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ	MODE DE PRÉVENTION
	Risque lié au non-respect de la notice.	Toute utilisation de l'appareil sans lecture préalable de la notice constitue un danger pour l'opérateur et son environnement. L'appareil et tous les appareils sur et dans lesquels l'appareil est monté ne peuvent être utilisés que par des personnes dûment mandatées, qualifiées et habilitées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas retirer la plaque signalétique apposée sur l'appareil.</li> <li>- Les instructions d'utilisation de l'appareil doivent pouvoir être consultées à tout moment sur le lieu d'utilisation.</li> <li>- Les pictogrammes d'interdiction, d'avertissement, d'obligation doivent toujours être présents sur l'appareil.</li> </ul>
	Risque de travail en coactivité.	Veiller à ce que seules les personnes habilitées et formées soient présentes sur le chantier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger largement la zone de travail par des balisages.</li> <li>- Empêcher l'accès aux personnes non autorisées, en particulier les enfants.</li> </ul>
	Risque d'utilisation en environnement ou conditions climatiques (Orage, neige, pluie, nuit,...) non adaptés.	Assurez-vous que les conditions climatiques soient adaptées à l'exécution du levage. Ne pas utiliser l'appareil sur un sol glissant, instable ou encombré.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En fonction de l'intensité de l'orage ou autres conditions climatiques, arrêtez de travailler avec l'appareil si nécessaire.</li> <li>- Assurez-vous d'avoir l'environnement de travail suffisamment éclairé.</li> <li>- Attention aux matériaux de construction mouillés, gelés, glacés et sales ! Il y a un risque que le matériel de préhension glisse.</li> </ul>
	Risque électrique ou d'interférence avec d'autres équipements.	S'assurer que le déplacement de la pince-bordure ne croise pas des installations électriques, tuyaux ou câbles au sol. Éviter tout contact avec câbles, tuyaux ou installations électriques durant les manœuvres.	Avant levage, assurez-vous via un plan de prévention d'analyser les risques d'environnement et de mettre les actions en place pour les éviter.
	Risque d'accident lors du transport ou du stockage.	L'appareil doit être manipulé et stocké uniquement en position sécurisée, sans risque de basculement pour éviter une chute ou un pincement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les poignées de manutention présentes sur la pince-bordure.</li> <li>- Positionner la pince-bordure pince ouverte et à plat (suivant préconisation de stockage).</li> </ul>
	Risque de défaillance mécanique.	Ne pas utiliser l'équipement en cas de déformation ou mauvais fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier le bon fonctionnement et l'état de l'appareil avant chaque utilisation.</li> <li>- En cas de défaillances, réaliser l'entretien et la remise en état de l'engin uniquement lorsque celui-ci est à l'arrêt. Sa remise en service ne sera possible qu'après élimination complète du/des défauts.</li> <li>- Si présences de fissures, fentes ou parties endommagées quelconques sur un des éléments de l'appareil, il faut immédiatement arrêter de l'utiliser et le transmettre aux personnes habilitées.</li> </ul>
	Risque appareil porteur.	Vérifier l'état de fonctionnement de l'appareil porteur ainsi que les différentes habilitations associées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'appareil porteur de levage (exemple : excavatrice, chariot élévateur, chariot télescopique) utilisé doit se trouver dans un état de fonctionnement sûr.</li> <li>- Seules les personnes mandatées, habilitées et qualifiées ont le droit d'utiliser l'appareil porteur de levage.</li> <li>- Il est strictement interdit de dépasser la charge maximale admissible de l'engin de levage et des dispositifs d'élingage.</li> </ul>

### 1.3 Sécurité en cours de fonctionnement

Le fonctionnement de la PINCE-BORDURE comprend : la sortie de sa zone stockage, l'accrochage à l'engin de levage, le positionnement sur la charge, le levage, le déplacement, la dépose, le décrochage, puis le retour en zone stockage. Le tableau ci-dessous recense les risques associés à ces étapes, ainsi que les avertissements et moyens de prévention correspondants.

SYMBOLE	RISQUE	AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ	MODE DE PRÉVENTION
	Risque de pincement de mains ou de doigts.	Attention aux zones de serrage des mâchoires : ne jamais placer les mains ou les doigts entre les éléments mobiles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port des gants de protection adapté à la situation.</li> <li>- Utiliser les poignées de manutention présentes sur la PINCE-BORDURE.</li> </ul>
	Risque de rupture mécanique de l'appareil	La capacité de charge (CMU) et les largeurs nominales prévues de l'appareil ne doivent en aucun cas être dépassées.	Avant levage assurez-vous que la charge indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil est compatible avec la charge à soulever.
	Risque de blocage mécanique.	Lors de l'utilisation, la présence de sable ou d'autres particules peut obstruer l'axe de rotation de la pince, entraînant un blocage du mécanisme et une mauvaise prise de la charge.	Vérifier la bonne mobilité des bras entre eux et enlever les corps étrangers.
	Risque de chute de charge et détérioration de l'appareil de levage.	Il est interdit de soulever ou d'abaisser l'appareil de manière brusque, qu'il soit chargé ou non. De même, il est proscrié de circuler à vitesse élevée avec l'engin porteur sur un terrain irrégulier. De façon générale, lorsque la charge est levée, l'engin (ex. : pelleuse, chariot téléscopique...) doit se déplacer à allure modérée, en évitant toute secousse inutile.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter une conduite souple et sans à-coups.</li> <li>- Adopter une vitesse adaptée aux conditions du terrain.</li> </ul>
	Risque de chute de la charge.	L'utilisation de l'appareil doit se faire uniquement à proximité du sol. Il est strictement interdit de faire balancer l'appareil au-dessus de personnes, ainsi que de se tenir sous une charge suspendue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter la hauteur du levage au strict nécessaire.</li> <li>- S'assurer avant lancement du levage qu'aucune personne ne se trouve à proximité ou sous la charge.</li> <li>- Garder la charge en vue pendant toute la durée de l'opération de levage.</li> <li>- Veiller à limiter tout balourd ou déséquilibre de la charge.</li> </ul>
	Risque de basculement de la charge.	Toujours soulever la charge par son centre de gravité. Ne jamais arracher une charge collée au sol, ni la tirer ou la traîner de biais, au risque d'endommager l'appareil et de provoquer un basculement.	Effectuer le levage toujours dans l'axe, en assurant l'équilibre par alignement avec le centre de gravité.
	Risque de glissement de la charge.	Les surfaces de la charge à lever doivent être solides, non friables et exemptes de graisse ou de tout corps étranger pouvant compromettre l'adhérence des patins sur la charge. Il est interdit de lever des charges instables, coniques, déformées ou mal saisies, en raison du risque de chute. Avant toute manœuvre, il convient de s'assurer que la pince est correctement positionnée et verrouillée. Il est également strictement interdit de se tenir sous ou à proximité immédiate d'une charge suspendue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier l'état des surfaces : absence de friabilité, de fissures ou salissures (graisse, boue, ...).</li> <li>- Nettoyer les surfaces de contact si nécessaire, avec un chiffon propre et sec.</li> <li>- Avant chaque levage, vérifier l'état des surfaces de la charge en contact avec les patins de l'appareil.</li> <li>- Contrôler l'état d'usure des patins : si une partie métallique de l'appareil (vis, bras, etc.) entre en contact avec la charge, les patins doivent impérativement être remplacés selon la référence indiquée en annexe. ATTENTION : En cas de doute ne pas procéder au levage.</li> </ul>
	Choc à la tête et/ou corps.	Lors de la manutention ou mise en place de l'appareil sur le crochet de l'engin de levage, en fonction de la hauteur du crochet il y a un risque de heurt à la tête ou autre partie du corps.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port du casque adapté à la situation.</li> <li>- Port de vêtements de travail adaptés à la situation.</li> <li>- Limité la hauteur du levage au strict nécessaire.</li> </ul>

## 2. Description générale

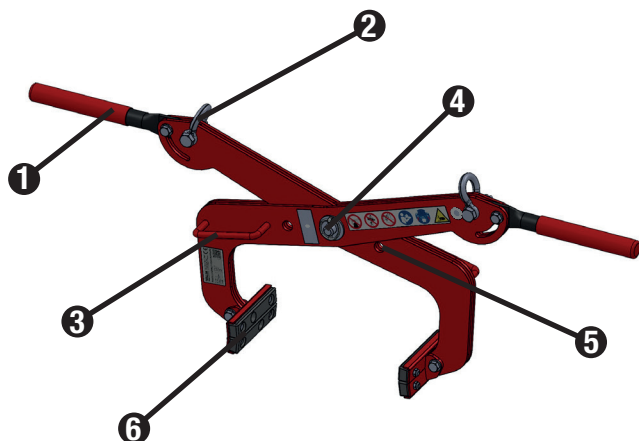
### 2.1 Description

La PINCE-BORDURE LATÉRALE est un équipement de manutention conçu exclusivement pour la prise et le levage de bordures en béton de forme parallélépipédique, à faces planes et non coniques (exemples : bordures de trottoir, caniveaux, etc.).

Il peut être utilisé manuellement par deux opérateurs, en saisissant l'appareil par les poignées prévues à cet effet, dans le respect des règles de port de charge définies par le Code du travail.

L'appareil peut également être utilisé en levage mécanique, en étant accroché au crochet d'un engin porteur (tel qu'un chariot élévateur, une grue ou un chariot télescopique) à l'aide de chaînes ou de sangles non fournies.

### 2.2 Description graphique (schémas, plans, ...)



N°	Désignation
1	Poignées manutention manuelle
2	Manilles lyre pour élingue
3	Poignées ouvertes pince
4	Axe de sécurité
5	Système de réglage de l'ouverture
6	Patins caoutchouc

### 2.3 Utilisations prévues

L'appareil doit être utilisé exclusivement conformément aux instructions de la présente notice, dans le respect des règles de sécurité en vigueur et des dispositions indiquées dans la déclaration de conformité.

Tout usage non conforme à sa destination d'origine est strictement interdit.







L'ensemble des règles légales relatives à la sécurité et à la prévention des accidents, applicables sur le lieu d'utilisation, doit également être respecté.

Avant chaque utilisation, l'opérateur doit vérifier :

- que l'appareil est en bon état de fonctionnement et adapté à la tâche à réaliser,
- que la charge est levable sans danger,
- que les surfaces de contact sont propres, planes et non friables.

Il est fortement recommandé de maintenir les opérations de levage au plus près du sol afin de limiter les risques en cas d'incident.

L'appareil dispose de deux plages de réglage, permettant d'adapter la prise en fonction de la largeur de la charge à soulever. Il est impératif de respecter les configurations autorisées et les consignes d'utilisation ci-dessous afin de garantir un levage en toute sécurité.

Largeur charge	Position
0 à <120 mm	 <b>LEVAGE INTERDIT</b> 
120 à <250 mm	 <p style="text-align: center;"><i>Position 1</i></p>
250 à ≤400 mm	 <p style="text-align: center;"><i>Position 2</i></p>
>400 mm	 <b>LEVAGE INTERDIT</b> 



## 2.4 Utilisations interdites

Toute **modification non autorisée** de l'appareil, ainsi que l'ajout de dispositifs ou accessoires non d'origine ou fabriqués artisanalement, est strictement interdit. Ces pratiques mettent en danger la sécurité des personnes et peuvent entraîner des accidents graves.

L'appareil doit être utilisé **strictement dans les limites prévues** par la notice :

- **Ne jamais dépasser la capacité de charge (CMU)** indiquée.
- **Respecter les plages de préhension et des dimensions nominales** spécifiées.

Tout transport **non conforme** est interdit, notamment :

- Le **transport de personnes ou d'animaux**.
- La **manipulation de charges** non prévues dans cette notice (ex. : paquets de matériaux divers).
- L'**accrochage de charges par câble, chaîne ou autre moyen** sur des zones non prévues (seuls les manilles doivent être utilisées).
- L'utilisation de **films d'emballage** pour saisir les charges (risque de glissement).
- La **prise de charges avec des surfaces glissantes** : traitées, peintes, sales, gelées ou revêtues (réduction du coefficient de friction = risque de chute).

**Prévention** : Avant chaque levage, nettoyer soigneusement les patins en caoutchouc, zone en contact avec la charge.

Il est également interdit de :

- Saisir des **charges susceptibles de se déformer ou de se briser** sous la pression de serrage.
- Lever des charges **endommagées ou fragiles**, risquant de céder sous leur propre poids.
- Manipuler des **éléments à géométrie non adaptée** : formes coniques, rondes ou irrégulières (pieds, entretoises, pierres, etc.), car elles présentent un **risque de glissement élevé**.

## 2.5 Spécifications techniques

- **Capacité de levage maximale (CMU)** : 180 kg
- **Plage de préhension** : 120 à 400 mm (avec réglage)
- **Largeur nominale de serrage** : 120 mm
- **Poids à vide de l'appareil** : 15 kg
- **Dimensions hors tout** : 750 x 400 x 200 mm
- **Type de préhension** : mécanique, par friction
- **Système de verrouillage** : par serrage mécanique gravitaire (poids de la charge)
- **Utilisation manuelle** : oui, avec 2 opérateurs via poignées latérales
- **Utilisation avec engin porteur** : oui, via œillet d'accrochage (chaînes/sangles non fournies)
- **Matériaux** : structure en acier avec peinture époxy – patins en caoutchouc techniques
- **Température de fonctionnement recommandée** : -10 °C à +40 °C
- **Conditions d'utilisation** : uniquement sur surfaces planes, propres et non friables

 **Remarque** : Toute modification des spécifications techniques sans l'accord du fabricant annule la garantie et engage la responsabilité de l'utilisateur.

## 3. Transport, manutention et stockage

Le transport et la manutention de l'appareil doivent être réalisés avec précaution afin de préserver son intégrité et assurer la sécurité des personnes.

### 3.1 Transport

L'appareil doit être transporté dans une position stable, à l'aide de moyens adaptés (chariot, transpalette, grue). Lors du transport mécanique, veiller à éviter les chocs, renversements ou chutes. Ne jamais empiler plusieurs appareils sans calage approprié.

### 3.2 Manutention manuelle

Lorsque la manutention est effectuée manuellement, elle doit se faire par des opérateurs qualifiés, en saisissant l'appareil par les poignées prévues à cet effet, et en respectant les règles de port de charge en vigueur. Toute manipulation en dehors des zones de préhension est interdite.

### 3.3 Stockage

L'appareil doit être stocké dans un **endroit sec, propre, à l'abri des intempéries**, des poussières abrasives et des produits corrosifs. Il doit être **posé au sol sur ses appuis**, les mâchoires fermées, et dans une position stable.

Le stockage prolongé à l'extérieur est fortement déconseillé.

En cas de stockage de longue durée, il est recommandé de **protéger les surfaces actives (patins, axes)** avec un film ou une protection adaptée, et de procéder à une **vérification complète** avant remise en service.

## 4. Installation

Avant toute installation, s'assurer que l'appareil porteur (chariot élévateur, grue, pelle hydraulique, chariot télescopique, etc.) est compatible avec l'utilisation de la PINCE-BORDURE et que ses capacités sont suffisantes pour supporter la charge totale (poids de la pince + charge à lever).

Etapes d'installation :

1. **Vérifier l'état général de l'appareil porteur**, du crochet de levage et des accessoires (chaînes, sangles, manilles, etc.).
2. **Placer la PINCE-BORDURE au sol**, dans une position stable, mâchoires fermées.
3. **Fixer l'accessoire de levage conforme et adapté à la charge** (non fourni) **sur les 2 manilles de la pince de levage**. Exemple : chaînes/câble/élingues avec anneau Fig.3.



Figure 3

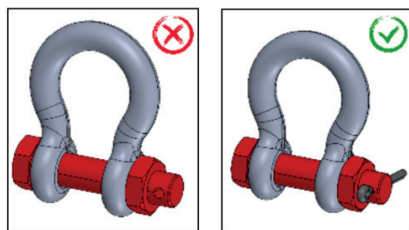


Figure 4

**⚠ Attention :** assurez-vous de bien verrouiller la goupille de la manille lyre avant toute utilisation Fig.4.

4. **Fixer l'anneau de l'accessoire de levage conforme** au crochet de l'engin porteur.
5. **Vérifier la bonne verticalité de la suspension**, sans torsion des éléments d'accrochage.
6. **Effectuer une levée à vide** pour s'assurer de la stabilité de l'ensemble et de la bonne articulation de la pince.
7. **Ne jamais effectuer l'accrochage ou le décrochage** lorsque l'appareil est en tension ou suspendu.

**⚠ Attention :** L'utilisation d'accessoires non adaptés (sangles usées, chaînes déformées, crochet non verrouillé) présente un risque grave de chute de la charge.

## 5. Réglages

1. Placer l'appareil à plat, sur une surface stable et plane.
2. Retirer la **goupille de sécurité** centrale.
3. Faire glisser l'axe, puis retirer les rondelles.

⚠ **Attention** : lors de cette opération, les deux bras de la pince peuvent se déplacer librement.  
**Risque de pincement** des mains ou des doigts.

4. Aligner les trous des bras selon la position souhaitée, en fonction de la **largeur de la charge à lever** (voir figures ci-dessous).

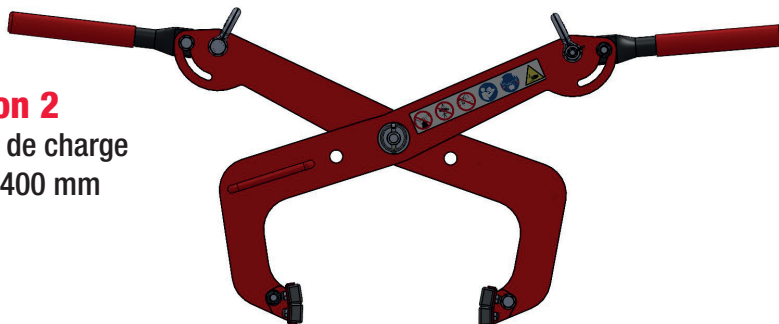
### Position 1

Largeur de charge  
120 à <250 mm



### Position 2

Largeur de charge  
250 à ≤400 mm



5. Réintroduire l'axe, avec la rondelle, dans les trous des bras.
6. Remettre la rondelle en place.
7. Repositionner et verrouiller la **goupille de sécurité**.
8. Vérifier la bonne liberté de mouvement (oscillation) des bras en actionnant les **poignées**, afin d'éviter tout risque de **cisaillement**.

⚠ **Attention** : effectuer ce réglage avec précaution. Des **blessures aux mains** peuvent survenir en cas de mauvaise manipulation.

## 6. Fonctionnement

### 6.1 Contrôles préalables à l'utilisation

Avant toute opération de levage, il est impératif de procéder aux vérifications suivantes :

#### 1. Contrôle visuel de l'appareil

Vérifier l'absence de fissures, d'usure ou de déformation sur les patins, mâchoires, axes, poignées, et autres composants. S'assurer de la présence et de la lisibilité des pictogrammes de sécurité.

#### 2. Vérification de l'engin de levage

Confirmer que le crochet ou dispositif de levage est conforme, en bon état et correctement verrouillé. L'appareil porteur doit être stable et installé sur un sol approprié.

#### 3. Compatibilité de la charge

La charge à lever doit être propre, sans graisse ni débris, exempte de défauts visibles (fissures, éclats) et de forme compatible avec l'ouverture de la pince. Le centre de gravité doit être identifié pour garantir une prise équilibrée.

#### 4. Fixation de la pince

L'appareil doit être accroché exclusivement par l'anneau prévu à cet effet. Vérifier sa stabilité et son alignement.

#### 5. Vérification des dispositifs de sécurité

S'assurer que les poignées sont en bon état et que les systèmes de verrouillage ou ressorts de préhension fonctionnent correctement.

#### 6. Sécurisation de la zone de levage

Délimiter ou signaler la zone d'intervention. Aucune personne ne doit se trouver sous ou autour de la charge pendant les opérations. Retirer tout obstacle au sol.

#### 7. Connaissance de la notice

L'ensemble des opérateurs doit avoir lu et compris la notice d'utilisation et les consignes de sécurité applicables.

### 6.2 Fonctionnement de l'appareil

La PINCE-BORDURE fonctionne par **serrage mécanique automatique**, activé par le poids de la charge. Il est conçu pour manipuler des bordures en béton planes et parallèles.

#### Etapes d'utilisation :

1. **Positionnement** : amener la pince au-dessus de la charge à l'aide d'un engin porteur ou manuellement à deux personnes.
2. **Alignement** : centrer les mâchoires sur la charge, en alignant le centre de gravité avec l'axe de l'appareil.
3. **Serrage** : lors du levage, la charge provoque la fermeture automatique des mâchoires par friction.
4. **Manutention** : déplacer la charge avec précaution, sans à-coups, en conservant l'équilibre.
5. **Dépose** : une fois la charge posée, relâcher la tension. La pince s'ouvre automatiquement lorsque la charge est libérée.

#### Consignes de sécurité essentielles :

- Toujours effectuer le levage au **plus près du sol**.
- **Ne jamais lever de charge excentrée**, glissante, conique, fissurée ou instable.
- **Ne jamais se positionner sous** une charge suspendue.
- Respecter strictement les procédures de contrôle, d'installation et de fonctionnement.

## 7. Inspection, essais et maintenance

Une utilisation sûre et durable de l'appareil nécessite la réalisation régulière d'inspections, de contrôles fonctionnels et d'opérations de maintenance.

### 7.1 Inspection avant chaque utilisation

Avant toute opération de levage, l'utilisateur doit procéder aux vérifications suivantes :

- Contrôle visuel de l'état général de l'appareil : absence de fissures, déformations, corrosion ou usure anormale.
- Vérification de l'intégrité des composants critiques : axes, goupilles de sécurité, mâchoires, poignées, ressorts, patins de contact.
- Contrôle du bon état des marquages et pictogrammes de sécurité.
- Vérification du bon fonctionnement du système de verrouillage et de la liberté de mouvement des bras.
- Alerter une personne qualifiée en cas d'identification d'anomalies.

### 7.2 Essais fonctionnels périodiques

Des essais simples à vide doivent être effectués régulièrement (ex. : chaque semaine ou avant reprise d'activité après une période d'inactivité) :

- Vérifier l'ouverture et la fermeture correcte des mâchoires.
- S'assurer de la bonne articulation et de la réponse des éléments mobiles.
- Confirmer le verrouillage stable des goupilles, manilles et accessoires de fixation.

### 7.3 Maintenance préventive

Les opérations suivantes doivent être réalisées selon la fréquence recommandée ou à chaque signe d'usure :

- Nettoyer les surfaces en contact (patins) avec un chiffon propre et sec.
- Graisser/lubrifier légèrement l'axe (graisses recommandées : Total Multigrade SHD 460 / Mobilgrease HXP 462).
- Contrôler le bon fonctionnement des goupilles de sécurité Fig.5.
- Contrôler et resserrer toutes les vis de fixation.
- Remplacement immédiat de tout composant endommagé, usé ou rouillé (selon la référence d'origine).
- Contrôle de la présence des éléments de sécurité (état soudure, goupilles, rondelles, poignées).

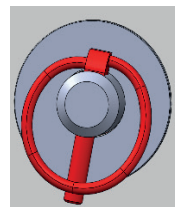
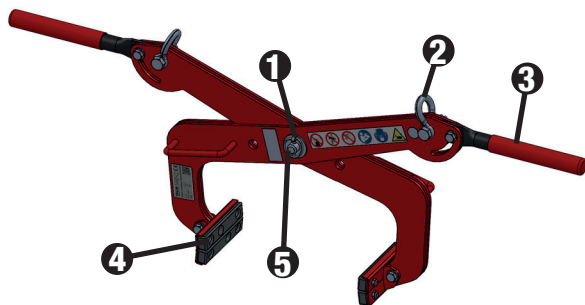


Figure 5

**⚠ Important :** Toute intervention de maintenance doit être réalisée par du personnel qualifié, à l'arrêt complet de l'appareil, et hors tension de levage.

### 7.4 Liste des pièces d'usures

Voici la liste des principales pièces d'usures. En cas de besoin, toutes les pièces sont disponibles. Pour cela, nous contacter.



N°	Référence	Désignation
1	401933	Axe centrale
2	401932	Patin caoutchouc
3	401934	Embout poignée
4	401935	Manille lyre
5	401936	Goupille sécurité Ø 6 mm

### 7.5 Inspection annuelle et registre de suivi

Il est obligatoire de faire une inspection complète de l'appareil au moins 1 fois par an par un expert et tenir un **registre de contrôle** comportant :

- La date des inspections,
- Les résultats des vérifications,
- Les opérations de maintenance effectuées,
- Les pièces remplacées.

## 8. Nettoyage

Le nettoyage régulier de l'appareil est essentiel pour garantir son bon fonctionnement, prolonger sa durée de vie et maintenir un niveau de sécurité optimal.

### 8.1 Fréquence

- Après chaque utilisation en environnement salissant (chantier boueux, sableux, conditions humides).
- De manière systématique avant toute période de stockage prolongé.

### 8.2 Méthodes recommandées

- Utiliser un **chiffon propre et sec** ou légèrement humide pour retirer poussière, sable, saletés et résidus sur l'ensemble des surfaces.
- **Ne pas utiliser de solvants, détergents agressifs ou nettoyeurs haute pression**, qui pourraient endommager les composants mécaniques ou les protections de surface.

### 8.3 Points de vigilance

- Nettoyer avec soin les **zones de contact** des mâchoires (patins) afin de préserver leur pouvoir d'adhérence.
- Retirer les résidus dans les **articulations, axes et ressorts**, susceptibles d'entraver le mouvement.
- S'assurer que les **pictogrammes et marquages** restent visibles après nettoyage.

**⚠ Attention** : Ne jamais effectuer d'opération de nettoyage pendant que l'appareil est suspendu ou en charge. Toujours intervenir sur un équipement posé au sol, déconnecté de l'engin porteur.

## 9. Recherche de défauts/pannes et réparations

Un dysfonctionnement ou une défaillance, même mineur, peut compromettre la sécurité de l'utilisateur et la stabilité de la charge. Toute anomalie doit être identifiée rapidement et corrigée par un personnel qualifié.

### 9.1 Signes de dysfonctionnement à surveiller

- Mâchoires qui ne se ferment pas ou ne s'ouvrent pas correctement.
- Jeu excessif ou grippage des bras ou axes.
- Perte d'adhérence lors du levage (glissement de la charge).
- Poignées cassées, desserrées ou manquantes.
- Goupilles, axes ou manilles endommagées ou absentes.
- Marquages de sécurité effacés ou illisibles.

### 9.2 Comportement en cas de défaut constaté

- **Mettre immédiatement l'appareil hors service.**
- **Signaler l'anomalie** à la personne responsable de la maintenance ou à l'encadrement.
- **Ne jamais utiliser un appareil présentant un défaut**, même mineur.

### 9.3 Réparations

- Toute réparation doit être effectuée par du **personnel habilité**, disposant des **pièces d'origine**.
- **Ne jamais modifier** ou adapter un composant sans autorisation du fabricant.
- En cas de doute sur l'origine du défaut ou sur la procédure de remise en état, **contacter le service technique du fabricant**.
- Après réparation, **effectuer un essai à vide** pour valider le bon fonctionnement de l'appareil avant sa remise en service.

**⚠ Important :** l'utilisation d'un appareil défectueux ou mal réparé expose l'opérateur à des risques graves (chute de charge, pincement, basculement).

## 10. Mise hors service, démontage et mise au rebut

### 10.1 Mise hors service

- L'appareil doit être mis hors service de manière **clairement identifiable** (ex. : étiquetage "hors d'usage", consignation, retrait du site).
- Les équipements présentant des **défauts structurels majeurs** (fissures, déformations, ruptures de soudure, serrage inefficace, usure avancée des patins) **ne doivent en aucun cas être remis en circulation**.
- Conserver une **trace écrite de la mise hors service** (date, motif, responsable) dans le registre de maintenance.

### 10.2 Mise au rebut

- Le produit est principalement constitué de matériaux **recyclables** dans le principe d'ECO conception (acier, caoutchouc, ...).
- **Démonter les composants** par famille de matériaux lorsque cela est possible (structure métallique, patins, éléments plastiques ou composites).
- Les déchets doivent être éliminés via des **filiales spécialisées** ou des centres de traitement agréés, conformément aux **réglementations locales en matière de déchets industriels**.

### 10.3 Respect de l'environnement

- Il est strictement interdit d'abandonner l'appareil ou ses composants dans l'environnement naturel.
- Favoriser le réemploi ou le recyclage des matériaux dans une logique d'économie circulaire.
- Toute opération de mise au rebut doit viser à minimiser l'impact environnemental.

## SOFOP S.A.S taliaplast<sup>®</sup>

3 route de la Torse  
44550 Montoir de Bretagne - France

Société Française d'Outils Professionnels - SAS au capital de **10 000 000 Euros** - 006 780 514 R.C.S. Saint-Nazaire  
SIREN 006 780 514 - APE 2229 B - N° TVA FR 72 006 780 514 - Identifiant EORI : FR 006 780 514

taliaplast<sup>®</sup> est la marque déposée de la société SOFOP S.A.S.

